



Informations générales pour le Programme de préparation à l'emploi pour jeunes 2023-2024

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 NOVEMBRE 2023.

PROGRAMME de PEJ

Le Programme de préparation à l'emploi pour jeunes (PEJ) a pour objectif d'offrir aux jeunes des membres des Forces canadiennes et au personnel de soutien des Forces canadiennes en poste en Europe une formation et des opportunités d'emploi. Il vise à aider les jeunes - âgés de 15 à 21* ans qui poursuivent des études à temps plein - à acquérir les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires pour réussir leur transition vers le marché du travail.

ADMISSIBILITÉ

- Les personnes à charge des membres des Forces armées canadiennes et du personnel de soutien parrainé par les Forces canadiennes en affectation en Europe;
- Jeunes entre 15 et 21 ans (les participants DOIVENT avoir 16 ans au début du stage et ne peuvent travailler jusqu'à leur 21e anniversaire);
- Le candidat est un citoyen canadien, n'a pas de double citoyenneté dans le pays d'emploi et n'a pas de double citoyenneté dans un pays « non-OTAN »;
- Le candidat est actuellement inscrit aux études à temps plein pour l'année scolaire 2023-2024 et retourne aux études à temps plein pour l'année scolaire 2024-2025. L'étudiant peut être inscrit à des études à temps plein au Canada, à l'étranger ou à distance.
- L'objectif principal du Programme est d'être un programme de réunification entre les étudiants universitaires au Canada et leurs parents en Europe, ainsi que de fournir aux étudiants des écoles secondaires HORSCAN la possibilité de travailler pendant leur séjour à l'étranger. En tant que tel, l'étudiant doit être physiquement en Europe pendant la majeure partie de l'été (à l'exception des visites de retour au Canada avec sa famille).

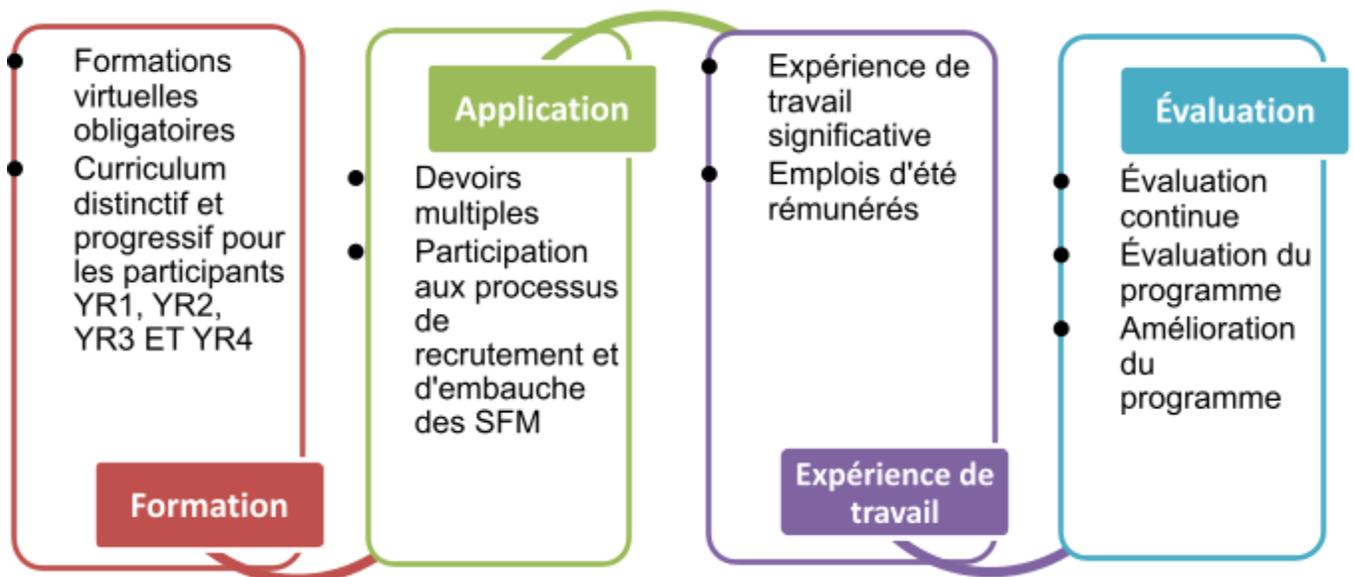
**VEUILLEZ NOTER QUE LES ÉTUDIANTS ÂGÉS DE PLUS DE 18 ANS ET RÉSIDANT EN BELGIQUE NE PEUVENT PAS PARTICIPER À CE PROGRAMME, CAR CELA ENTRAÎNERAIT LA PERTE DE LEUR CARTE D'IDENTITÉ PROTOCOLE.*



LA RESPONSABILISATION DES JEUNES

Les SFM Europe reconnaissent le rôle important et crucial que jouent les parents dans la vie de leurs enfants. Cependant, pour que les jeunes puissent bénéficier d'un apprentissage optimal dans le cadre du Programme de PEJ, il est impératif qu'ils prennent les devants. Ce programme vise à développer des compétences de vie et de travail en donnant à ses participants la possibilité de démontrer de manière responsable leur capacité à gérer les exigences du programme. Les parents doivent être prêts à permettre à leur enfant de développer ces compétences nécessaires. À cet effet, toutes les communications du programme seront uniquement destinées aux jeunes. Ceci est une partie importante du programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME : les 4 phases du PEJ



1. FORMATION VIRTUELLE

Le Programme de PEJ comprend des ateliers de formation liés à la carrière visant à renforcer le professionnalisme des participants et à mieux les préparer à leur entrée sur le marché du travail canadien.

Ces travaux virtuels obligatoires doivent être complétés avant que les participants au Programme de PEJ puissent postuler à un emploi dans le cadre du Programme de PEJ. La plupart des travaux sont réalisés de façon autonome à l'aide d'une plateforme Google Classroom. Les travaux seront examinés pour déterminer si le jeune est éligible pour passer à la phase suivante. Une assistance individualisée et un mentorat seront à la disposition de chaque participant tout



au long de la phase de formation. Les jeunes ont la responsabilité de s'assurer qu'ils terminent avec succès et à temps, toutes les tâches requises.

Les séances de formation sont divisées en années (YEAR) qui sont basées sur les années d'ancienneté du participant dans le programme. Les années d'ancienneté ne sont pas déterminées par l'âge du participant. Les travaux et les attentes seront légèrement différents en fonction des années d'ancienneté du participant.

Voici quelques tâches possibles incluses dans la formation :

PASSEPORT POUR LA RÉUSSITE : une série d'exercices enseignant aux étudiants des compétences non techniques telles que le leadership et la communication.

CARTES DE DÉFI : ce défi unique, créé par SparkPath, amènera les jeunes à réfléchir à la mission professionnelle qu'ils souhaitent poursuivre et aux titres d'emploi qui pourraient leur convenir. Ils effectueront un tri numérique des cartes du défi et participeront à une discussion virtuelle sur leurs résultats et ce qu'ils ont appris.

ÉCRITURE DU CV ET LETTRE DE MOTIVATION : pour cette section, nous discuterons de ce qui distingue une lettre de motivation et un CV. Les participants seront invités à regarder des vidéos en ligne sur la rédaction de CV et de lettres de motivation, et des exemples leur seront fournis pour les aider à créer un CV et une lettre de motivation appropriés. Leur premier brouillon sera examiné et renvoyé avec des notes et des modifications.

ENTREVUE : les participants seront invités à regarder une vidéo en ligne sur les techniques d'entrevue et à consulter des ressources de préparation sur le sujet. Ils auront ensuite des entrevues de pratique pour simuler une véritable entrevue d'emploi.

En plus de la formation indiquée, tous les participants du Programme de PEJ seront invités à suivre la séance sur l'étiquette en milieu de travail ainsi que la trousse de formation obligatoire pour les nouveaux employés des SFM.

2. APPLICATION DES COMPÉTENCES

La deuxième phase est l'application concrète de cette formation, qui nécessite que les participants effectuent des recherches et appliquent à des concours d'emploi, puis s'orientent avec succès dans un processus de recrutement complet. Seuls les participants au Programme de PEJ ayant réussi la formation obligatoire seront éligibles pour postuler à des postes financés par ce programme.



Les offres d'emploi seront publiées en mars 2024. Les participants au PEJ qui recevront un financement recevront des informations détaillées sur les postes disponibles au PEJ. Ils auront l'occasion de postuler à autant de postes qu'ils le souhaitent. Les candidatures seront évaluées en fonction du curriculum vitae, de la lettre de motivation, de l'entretien, de la participation au programme et des critères d'admissibilité spécifiques à chaque poste. Des entretiens virtuels seront programmés pour les candidats qualifiés. Ces entretiens seront menés par un panel composé de trois membres au maximum: un représentant des SFM(E), le coordinateur PEJ et le superviseur du poste. Les résultats de l'entrevue seront évalués en fonction d'un ensemble de critères préétablis.

Des postes rémunérés seront disponibles dans toute l'Europe, y compris des opportunités à domicile pour les jeunes en régions éloignées. Les participants doivent être situés en Europe pour pouvoir travailler dans le cadre du programme de PEJ. Chaque poste sera offert au participant ayant obtenu le meilleur score dans le processus de sélection. Rien ne garantit que tous les participants seront embauchés. Cependant, les SFM(E) travailleront avec les employeurs pour s'assurer qu'il existe suffisamment d'opportunités d'emploi pour le nombre de participants ayant réussi. Plus le participant déploie des efforts considérables pour développer ses compétences, plus il a de chances de réussir.

Chaque annonce d'emploi comprendra : titre du poste, description sommaire, durée du mandat, nombre d'heures par semaine, taux de rémunération horaire et lieu. Les postes potentiels pour le programme seront disponibles via USFC(E), les centres SFM, NATEX, l'OTAN et les PSP. Des exemples de ces positions peuvent être : commis de bureau généraux, commis aux ventes, personnel d'entrepôt, fournisseurs de services communautaires adjoints, superviseur de camp d'été, assistant administratif, conseillers de camp d'été, traducteurs et assistant informatique / Web. Ce ne sont que des exemples, les possibilités d'emploi seront publiées en mars.

Les jeunes devront confirmer leur éligibilité à un emploi dans le pays où ils résident au cours de la période d'emploi, en fournissant la preuve de l'étampe SOFA, de passeport ou des visas de travail, si nécessaire. Ils devront également remplir une autorisation de sécurité complète avant le début de leur placement.

3. EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

Les candidats retenus se verront proposer un poste d'été rémunéré de 3 à 12 semaines. Historiquement, le placement moyen était de 8 semaines et 200 heures de travail. La phase d'emploi peut commencer au début mai et se terminer à la fin août. La durée et le calendrier du



placement prendront en compte les besoins de l'employeur, la disponibilité de l'employé du programme et le budget global du programme de PEJ. Les taux de rémunération horaires sont basés sur l'échelle de rémunération du programme et sur les exigences spécifiques du poste. Le niveau d'expérience et d'éducation du participant est également pris en compte.

Les employés bénéficieront d'un stage rémunéré (selon des modalités convenues), de conseils de supervision, de toute l'orientation et de la formation nécessaire, d'une description de poste et d'un planificateur de travail détaillé. En retour, ils devront faire preuve d'un niveau d'effort professionnel. Tous les employés du programme seront soumis aux mêmes normes de rendement que tous les autres employés des SFM. Les procédures et réglementations habituelles de l'employeur s'appliqueront aux employés.

4. ÉVALUATION

Les participants au programme se verront proposer des opportunités de travail leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences. En tant que tel, leur superviseur immédiat leur fournira une supervision continue. Ils recevront également une évaluation de performance formelle à la fin de leur stage. De plus, pour assurer le succès continu du programme, les participants et les employeurs participeront également à une évaluation du programme qui aboutira à des recommandations pour son amélioration.

Pour plus d'informations ou d'assistance, veuillez contacter le coordonnateur du Programme de PEJ
MFSE.EmploymentEducationTraining@cfmws.com



5. 2023-2024 Calendrier

PHASES	CALENDRIER
FORMATION VIRTUELLE	TRAVAUX COMPÉTENCES PERSONNELLES : passeport de réussite, cartes de défi, etc. déc.-jan. CV et LETTRE DE MOTIVATION : jan.- fév. SIMULATION D'ENTREVUE : avril
SOUMISSION DE CANDIDATURE	DATE LIMITE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES : 29 mars 2024 ENTREVUES : avril
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL	DÉBUT DE LA PÉRIODE D'EMPLOI : 6 mai 2024 DERNIÈRE JOURNÉE D'EMPLOI : 30 août 2024
ÉVALUATION	août-septembre
